



VILLE

D'AVESNES LES AUBERT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2012

Le dix février deux mille douze, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AVESNES.LES.AUBERT s'est réuni en Mairie sous la présidence de **Madame Maryse BASQUIN**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 03 février 2012, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient présents :

MMmes et MM. M. BASQUIN, D. RUELLE, M-J. GOFFART, D. BEAUDUIN, M-Ch. TRANCHANT, M. LEROY, C. SAMSOEN, J-M GRIMAUD, O. PAGNIEZ, M. WAXIN, P. LEGRAND, R. BRUNEL, Y. VISSE, A-C TAQUET, P. FLAVIGNY, M-C. MILHOMME, Th. SANTER, Cl. MASSE, J. DEBAERMAKER, M. GERNEZ, F. BOZION, G. BACQUET, J-C PAVAU, J-M BERNIER, A. BISIAUX.

Avaient donné procuration :

MM. J-C NAVETEUR à F. BOZION, R. TESSON à G. BACQUET.

Secrétaire de séance : Mme P. LEGRAND

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 25

Madame le Maire procède à l'appel nominatif et constate que le quorum est atteint.

Madame Paule LEGRAND a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 02 Décembre 2011 a été entériné à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'étude des points prévus à l'ordre du jour.

N°1 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé en séance au débat d'orientations budgétaires lequel est obligatoire dans les Communes de 3500 habitants et plus, doit intervenir dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif et ne présente aucun caractère décisionnel.

N°2 - PROJETS 2012 : DEMANDES DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter toutes aides, subventions, participations auprès des services de l'Etat, du Département, de la Région, de divers organismes ou réserves parlementaires et à engager toutes démarches nécessaires en vue d'assurer la réalisation et le financement des opérations d'investissement programmées par la Commune d'Avesnes-les-Aubert :

- Aménagement d'un accueil périscolaire : Fin du chantier en cours + équipement du bâtiment (acquisition de matériel et mobilier)
- Construction d'un restaurant scolaire primaire et maternel (hors cuisine) : Réalisation d'une étude H.Q.E. puis mise au point définitive du projet avant permis de construire et appel d'offres
- Mise aux normes de sécurité de l'Ecole Joliot-Curie 2^{ème} tranche
- Mission d'études pour mise aux normes de sécurité de la Salle des Fêtes
- Installation des portes et du nouveau columbarium au Cimetière et création d'un espace cinéraire avec jardin du souvenir - Restructuration et informatisation de la gestion du Cimetière
- Réalisation de trottoirs sur une partie de la rue Barbusse en limite de Saint Aubert (en accompagnement des travaux de voirie du Conseil Général)
- Continuité dans la modernisation de l'informatique des services avec l'installation des versions WEB des logiciels Finances - R.H. et Elections et acquisition d'un serveur pour mise en réseau
- Poursuite de la démarche de dématérialisation des actes et des procédures dans divers domaines : télétransmission au contrôle de légalité, gestion budgétaire et comptable, consultations et marchés publics, relations avec les usagers, moyens de paiement en ligne
- Acquisition des matériels nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux - entretien et maintenance des divers bâtiments et équipements communaux
- Politique active de construction de logements avec promotion du foncier urbanisable et recherche d'investisseurs - Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec révision du P.O.S.
- Réalisation de diverses études nécessaires aux projets futurs : amélioration du cadre de vie et de l'environnement, réhabilitation de certains bâtiments communaux ou voiries, aménagement d'une médiathèque - bibliothèque avec espace associatif et culturel - réhabilitation et développement de la maison du patrimoine
- Réflexion et étude sur les investissements en matière sportive : construction d'une salle polyvalente, réfection des courts de tennis, boulodrome, clôture du stade Danjou

N°3 - AVIS SUR LE PROJET DE SCOT DU CAMBRESIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale tel que présenté par le Pays du Cambrésis.

N°4 - MOTION POUR LA DEFENSE DES EMPLOIS ET DU SITE INDUSTRIEL SEVELNORD

L'annonce en mai 2011 de la fin du partenariat PSA-FIAT pour la production de véhicules automobiles au sein de l'usine SEVELNORD d'Hordain, a suscité de très fortes et légitimes préoccupations :

- Préoccupations pour le maintien des emplois tombés de 4400 à 2500 en trois ans,
- Préoccupations pour l'avenir du site et la poursuite de l'activité de construction,
- Préoccupations pour les conséquences susceptibles de résulter de cette situation qui met en cause l'activité de plusieurs centaines de sous-traitants de SEVELNORD et les 7 à 10 000 emplois qui y sont liés.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la motion telle que présentée et appelle chacune et chacun, à participer aux actions qui pourront être engagées.

N°5A - CESSIION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER - 6, RUE PAUL VAILLANT COUTURIER

Il est rappelé à l'Assemblée, que la Commune est propriétaire d'un ensemble immobilier sis 6, rue Paul Vaillant Couturier composé d'une maison d'habitation, d'une grange et de terrains non bâtis.

La Société PROMOCIL a déjà obtenu en location par bail emphytéotique de 55 ans, l'habitation en vue de sa réhabilitation en 3 logements locatifs, opération en cours actuellement.

Aujourd'hui, cette Société souhaite se porter acquéreur des autres parcelles de cette propriété et ce, afin d'y réaliser un lotissement avec bégainage et voie d'accès au Sentier de la Gare.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement et émet un avis de principe sur cette cession comme présentée.

N°5B - CESSIION D'UNE PARCELLE - RUE DU 8 MAI 1945

Il est rappelé à l'Assemblée, que la Société 2PG réalise actuellement un lotissement résidentiel « Les Mulquiniens » sur plusieurs parcelles de la rue du 8 Mai 1945.

Afin de poursuivre la mise en œuvre de cette opération et notamment en ce qui concerne la 2^{ème} phase, cette Société se doit d'acquérir une petite parcelle de terrain de 126m2 appartenant à la Commune et située le long de l'ancienne voie ferrée, dans l'emprise du futur lotissement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement et émet un avis de principe sur cette cession comme présentée.

N°6 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE FNACA - 50^{ème} ANNIVERSAIRE DU 19 MARS 1962

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement et décide d'attribuer à l'Association FNACA une subvention exceptionnelle de 400,00 € dans le cadre de l'organisation des Commémorations du 50^{ème} Anniversaire du 19 Mars 1962.

N°7 - DIVERS

a) DECISIONS DU MAIRE

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire donne communication au Conseil Municipal des décisions qu'elle a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs :

- Contrat d'exploitation et d'entretien des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des Bâtiments Communaux : Société DALKIA à Saint André - Marché de 5 ans à compter du 1^{er} Janvier 2012 pour une redevance annuelle forfaitaire globale P2 + P3 de 34.802,72 € HT
- Acquisition de 40 tables rectangulaires et 20 rondes + 4 chariots pour la Salle des Fêtes : Société DOUBLET à Avelin pour 6.597,14 € TTC

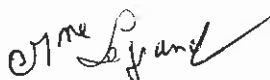
b) COMPTES RENDUS DES SYNDICATS

Le compte rendu des dernières réunions des syndicats intercommunaux est présenté en séance :

- Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis par Madame le Maire

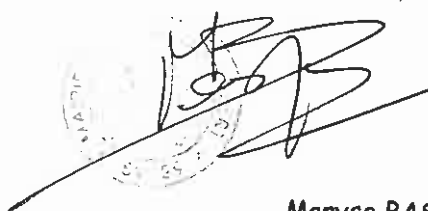
L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire a levé la séance à 19 heures 25, en précisant que le prochain Conseil Municipal devrait avoir lieu le 23 Mars 2012.

Le Secrétaire de séance,



Paule LEGRAND

Le Maire,



Maryse BASQUIN